

COMORES

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 862 km²: Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²).
- **Population** : 768 000 habitants ; Grande Comore 52 %, Anjouan 42,5 % et Mohéli 5,5 %. Population urbaine : 34,4 %. Taux de croissance démographique (2003) : 2,8 %. Densité : 412,5 habitants/km².
- **Principales villes** : Moroni (Ngazidja ou Grande Comore) 16 000 hab., Mutsamudu (Anjouan) 10 000 hab., Fomboni (Mohéli) 4 500 hab.
- **Religion** : Musulmans sunnites (99,4 %).
- **Régime politique** : Les Comores sont indépendantes depuis le 6 juillet 1975. Au terme de la crise séparatiste de l'île d'Anjouan déclenchée en 1997, les Accords de Fomboni de février 2001 ont réintégré l'île aux Comores. En décembre 2001, le pays a approuvé par référendum une nouvelle constitution créant l'Union des Comores. En 2002, les élections présidentielles de l'Union ont été organisées et ont abouti à l'élection du colonel Azali. En décembre 2003, les autorités de l'Union et des trois îles ont conclu un Accord de Transition portant sur le fonctionnement des institutions politiques et la répartition des compétences économiques. A la suite de cet accord, des élections législatives ont été organisées en mars et avril 2004, afin d'élire deux assemblées, l'une représentant les îles, la seconde l'Union. A l'issue du processus électoral, l'opposition a obtenu la majorité absolue dans les deux assemblées et le Président a formé le premier gouvernement de l'Union, composé de représentants des îles, à l'exception de la Grande Comore qui a refusé de participer.

Économie

- PIB par habitant (2003) : USD 420,9
- Répartition par secteurs d'activité

| | Primaire | Secondaire | Tertiaire |
|-------------------|----------|------------|-----------|
| PIB (2003) | 41 % | 5 % | 54 % |
| Population active | 70 % | n.d. | n.d. |

Source : DREE

Indicateurs sociaux

| | | | |
|-------------------------------|--------|--|-------------------------|
| Espérance de vie (années) : | 60,8 | Population en deçà du seuil de pauvreté* : | nd |
| Taux de mortalité infantile : | 5,9 % | Indicateur de dévelop. Humain – Classement : | 136 ^{ème} /177 |
| Taux alphabét. des adultes : | 56,2 % | APD reçue par habitant (versements nets) : | USD 43,5 |

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2004 (données 2002)

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du COMESA, qui regroupe 19 États de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Australe et de l'Océan Indien.

Relations avec la communauté financière internationale

A la suite de la consultation au titre de l'article IV d'octobre 2002, le FMI a interrompu le programme de référence (SMP) initié en 2001, et conditionné sa reprise à une clarification des compétences budgétaires entre les îles et l'Union. Une mission FMI s'est rendue à Moroni début 2004 dans le cadre d'une consultation article IV. La mission a indiqué que la reprise des négociations avec le Fonds et la conclusion éventuelle d'un nouveau programme de référence (SMP) seraient conditionnées par l'application effective de l'Accord de Transition. En septembre 2002, l'UE a alloué EUR 27,5 millions à l'Union pour la période 2002–2007, afin de « réduire la pauvreté et encourager le développement économique et social ». La majeure partie de l'aide (EUR 16 millions) est destinée à des projets éducatifs.

La crise séparatiste d'Anjouan et la création de l'Union des Comores (chronologie)

| | |
|--------------------|---|
| Août 1997 | Les séparatistes d'Anjouan proclament unilatéralement leur indépendance et leur volonté d'installer une administration autonome. |
| Octobre 1997 | Référendum d'autodétermination à Anjouan plébiscitant l'indépendance et dénoncé par les organisations internationales. Tentative de médiation de l'OUA. |
| Novembre 1998 | Décès du Président des Comores, M. Taki. Le Président par intérim Saïd Massoude désigne au poste de Premier Ministre Abba Djoussouf, leader du Forum (parti d'opposition). |
| Décembre 1998 | Des affrontements violents entre les deux tendances séparatistes font plusieurs dizaines de morts dans l'île d'Anjouan. |
| Avril 1999 | La conférence inter-îles réunie à Antananarivo (Madagascar) sous l'égide de l'OUA pose les fondements d'un État fédéral — la République fédérale islamique des Comores — qui conférerait aux trois îles une large autonomie. La partie anjouanaise réserve néanmoins sa signature avant consultation de la population. Des manifestations anti-anjouanaise éclatent à Moroni à la suite du refus de la délégation anjouanaise de signer les accords d'Antananarivo. L'armée comorienne prend le pouvoir dans la nuit du 29 au 30 avril. |
| Mai 1999 | Le Colonel Azali Assoumani prête serment comme Chef de l'État comorien et nomme un gouvernement pour mener à bien la transition jusqu'à l'application des accords d'Antananarivo. |
| Janvier 2000 | Anjouan rejette les accords d'Antananarivo par un référendum dont l'organisation est condamnée par la communauté internationale. |
| Février/ Mars 2000 | Sanctions de l'OUA à l'égard d'Anjouan : suspension des liaisons maritimes et aériennes, des communications téléphoniques, des transferts bancaires vers l'île. Cet embargo n'a pas été ratifié par l'ONU. Il a été renforcé en juillet, à la suite du sommet de l'OUA, par un embargo maritime de l'île. |
| Mars 2000 | Coup d'État avorté à la Grande Comore. |
| Août 2000 | Signature le 26 août de l'accord de Fomboni (île de Mohéli) entre le gouvernement du Colonel Azali et les séparatistes d'Anjouan. Cet accord prévoit la création d'une nouvelle entité comorienne, les îles conservant une certaine autonomie financière et administrative. |
| Février 2001 | Un accord cadre portant sur l'organisation du nouvel ensemble (Confédération des îles des Comores) a été signé à Fomboni le 17 février 2001 par les représentants des trois îles sous l'égide de l'OUA. |
| Décembre 2001 | Approbation de la nouvelle Constitution de l'Union des Comores lors du référendum du 23 décembre 2001. L'Union des Comores sera présidée à tour de rôle par un ressortissant d'une des 3 îles, élu par l'ensemble de la population de l'archipel, pour 4 ans. |
| Mars 2002 | Le colonel Bacar est élu président d'Anjouan le 31 mars 2002. |
| Avril 2002 | Le colonel Azali, a été élu, le 14 avril 2002, Président de l'Union des Comores |
| Mai 2002 | Le 19 mai 2002, Mzé Abdou Soulé Elbak est élu président de Ngazidja (Grande-Comore). |
| Décembre 2003 | Accord de Transition de Moroni , signé avec la médiation de l'Afrique du Sud au titre de l'Union africaine. Entente sur un dispositif transitoire prévoyant la fixation d'un calendrier pour les élections législatives des îles et de l'Union, des dispositions transitoires concernant le budget et les douanes, et la mise en place d'un comité de suivi présidé par la Communauté internationale. |
| Mars / Avril 2004 | Élections législatives des îles et de l'Union. Parmi les 53 sièges de l'Assemblée des îles, 42 reviennent au camp des îles, 12 à celui de l'Union, 1 indépendant occupe le dernier. Sur les 33 sièges de l'Assemblée de l'Union, le camp des îles en obtient 26, celui de l'Union 6, le dernier revient à un indépendant (18 sont pourvus au scrutin universel direct, tandis que les titulaires des 15 sièges restants sont élus par les Assemblées des îles). Le camp du président ne dispose donc pas de la minorité de blocage (12 sièges). |
| Juin 2004 | Élection de Saïd Dhoifir Bounou au poste de président de l'Assemblée de l'Union. |

Avertissement : la crise institutionnelle complique l'interprétation des données macroéconomiques de l'archipel. En effet, depuis août 1997, l'administration centrale ne reçoit plus aucune statistique officielle d'Anjouan. Les comptes nationaux et le TOFE intègrent l'île d'Anjouan sur la base d'informations officielles et d'estimations. En outre, depuis le deuxième trimestre 1998, la balance des paiements n'enregistre les flux en provenance de ou vers Anjouan que lorsqu'ils transitent par la Grande Comore ou Mohéli.

ACTIVITÉ

Les Comores ont enregistré en 2003 une croissance du PIB réel de 2,9 %, en légère hausse par rapport à 2002 (2,4 %). La croissance est essentiellement soutenue par l'investissement et la consommation privée. L'évolution économique continue à être affectée par un conflit de compétences entre l'Union et les gouvernements des îles, qui empêche la définition d'une politique économique cohérente, bloque les réformes structurelles nécessaires, et mine la confiance des investisseurs comme celle des bailleurs de fonds.

| Comptes nationaux des Comores | | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <i>(en milliards de francs comoriens)</i> | | | | |
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
| PIB (au prix du marché) | 108,9 | 121,0 | 129,0 | 140,9 |
| Variations en pourcentage | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | - 1,1 | 1,9 | 2,4 | 2,9 |
| Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle | 4,6 | 5,9 | 3,3 | 4,2 |
| Taux d'investissement | 3,8 | 4,4 | 5,9 | 5,4 |
| Sources : FMI, BCC, Direction générale du Plan | | | | |

L'économie comorienne est dominée par la production des trois cultures de rente (vanille, girofle, ylang-ylang), qui constituent une base économique étroite.

La campagne 2003 de la vanille a été marquée par la poursuite de la hausse des cours internationaux. Les prix ont en effet oscillé entre FC 10 000 le kilogramme (prix plancher fixé par arrêté ministériel) et FC 25 000 en 2003, contre FC 5 000 à 17 000 en 2002. En raison de la faible élasticité de l'offre, les producteurs n'ont pas profité de ces conditions favorables, au contraire, puisque la production a régressé (110 tonnes en 2003, contre 140 en 2002).

La situation du girofle est contrastée. La production a continué à augmenter (de 5 % en 2003, à 3 013 tonnes) grâce à un meilleur entretien des plantations ; cependant, l'effondrement des cours a pesé sur les prix d'achat aux producteurs.

| Quantités produites | | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| <i>(en tonnes)</i> | | | | | |
| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
| Vanille | 140 | 140 | 120 | 140 | 110 |
| Clous de girofle | 2 500 | 2 000 | 2 000 | 2 869 | 3 013 |
| Ylang-Ylang | 40 | 40 | 40 | 16 | 12 |
| Oignons | - | - | 200 | 400 | nd |
| Sources : FMI, Administrations comoriennes | | | | | |

Les Comores demeurent au premier rang mondial pour la production d'essences d'ylang-ylang, destinées principalement à l'industrie de la parfumerie. Cette production, essentiellement située à Anjouan, demeure cependant entravée par la vétusté des installations de distillation, la faible attractivité des prix à l'exportation et une demande mondiale morose du fait de la concurrence des essences synthétiques. Elle est estimée à 12 tonnes en 2003, en baisse par rapport à 2002 (16 tonnes) et surtout à 2001 (40 tonnes).

Handicapée par la capillarité des sols, l'agriculture vivrière a néanmoins vu son développement s'accélérer ces dernières années, grâce à l'appui de l'AFD ou dans le cadre du projet DECVAS (« Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier »). Un Fonds d'Appui aux Cultures Vivrières a également été mis en place, qui permet aux acteurs de la filière d'obtenir des crédits par l'intermédiaire des institutions de microfinance. Cependant, en 2003, plusieurs épidémies ont fragilisé la filière. Ainsi, une épizootie bovine, non identifiée par la FAO, a décimé plusieurs centaines de têtes de cheptel, tandis que la « maladie des cocotiers » a affecté les résultats de cette culture. La transmission par l'insecte porteur de cette maladie a été plus complexe que prévu à juguler, si bien que le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) a apporté son soutien à l'élaboration d'une lutte biologique.

Le secteur secondaire est embryonnaire, entravé par le faible développement des communications maritimes et aériennes, l'étroitesse du marché intérieur, et les pénuries récurrentes d'électricité et d'eau qui freinent l'activité productive. L'industrie représente moins de 5 % du PIB, réalisés en quasi-totalité par la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et le secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière). Le secteur tertiaire est dominé par l'activité commerciale, notamment le commerce de produits importés. Le potentiel touristique demeure peu exploité (780 lits sont recensés), conséquence de l'instabilité politique de l'archipel et de son isolement géographique.

L'inflation s'est élevée à 4,2 % sur l'année 2003, contre 3,3 % en 2002. Le second semestre, habituellement le plus inflationniste des deux, a pourtant enregistré une évolution plus modérée de l'indice des prix que le premier, marqué par une inflation de 7,1 %. L'énergie (+ 15 %), les transports (+ 7 %) et les produits alimentaires (+ 3 %) ont connu les plus fortes hausses annuelles.

FINANCES PUBLIQUES

En 2003, la situation des finances publiques s'est améliorée par rapport à 2002. Le solde base engagements, hors dons, s'est établi à FC - 8,8 milliards en 2003 contre FC - 12,0 milliards en 2002. Les dépenses courantes ont en effet diminué de FC 1,4 milliards, soit 6 %, cette évolution étant imputable à la baisse marquée des dépenses de biens et services (- 24 %). La nette contraction des dons (- 42 %) n'a pas affecté les dépenses en capital, restées à un niveau comparable à 2002 car l'augmentation des dépenses sur financement interne a compensé la baisse des dépenses sur ressources extérieures. Les arriérés intérieurs, de salaires notamment, ont fortement augmenté, passant de FC 87 millions à FC 1,2 milliard. Le déficit est presque exclusivement financé par tirage auprès d'institutions internationales.

Les recettes des trois îles ajoutées à celles de l'Union ont reculé de 5,4 %, alors que les dépenses diminuaient de 6,9 %. La baisse globale des recettes est imputable à la contraction des dons, les recettes hors dons ayant augmenté de 8,8 %. Les impôts directs ne représentent en 2003 que 16 % des recettes des deux îles (Grande-Comore et Mohéli), contre 20 % en 2002, du fait d'un moindre recouvrement de l'impôt sur les revenus et les bénéfices (FC 3 milliards, contre FC 2,3 milliards en 2002). Les recettes indirectes (taxe sur les produits pétroliers, sur les importations, sur la consommation, royalties de l'indicatif téléphonique), génèrent la majeure partie des recettes propres. Elles ont augmenté de 22 % grâce à la hausse des importations (+ 10 %) et aux nouveaux impôts introduits dans le budget 2003.

Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en millions de francs comoriens)

| | 2000 Hors Anjouan | 2001 Anjouan compris | 2002 Anjouan compris | 2003 (a) Anjouan compris |
|---|----------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| RECETTES TOTALES | 15 557 | 22 235 | 26 929 | 25 482 |
| Recettes | 11 018 | 16 904 | 21 521 | 22 335 |
| Recettes fiscales | 9 724 | 14 475 | 18 038 | 19 622 |
| Recettes non fiscales | 1 294 | 2 429 | 3 483 | 2 713 |
| Dons extérieurs | 4 539 | 5 332 | 5 408 | 3 147 |
| DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS | 17 220 | 26 592 | 33 473 | 31 161 |
| Dépenses courantes | 13 493 | 21 256 | 24 172 | 22 769 |
| Salaires | 6 093 | 9 615 | 10 703 | 11 493 |
| Autres biens et services | 4 169 | 5 391 | 6 948 | 5 297 |
| Transferts | 844 | 1 685 | 1 338 | 2 041 |
| Intérêts de la dette | 960 | 1 345 | 1 335 | 1 431 |
| Autres dépenses courantes (assistance technique) | 1 427 | 896 | 2 887 | 2 507 |
| Dépenses exceptionnelles (transition, etc) | 0 | 2 323 | 901 | 0 |
| Dépenses en capital | 4 157 | 5 373 | 7 597 | 7 578 |
| Sur financement interne | 130 | 584 | 131 | 2 785 |
| Sur financement externe | 4 027 | 4 789 | 7 466 | 4 793 |
| Prêts nets | - 35 | - 36 | - 69 | 0 |
| SOLDE PRIMAIRE (1) | - 1 715 | - 3 661 | - 1 517 | - 1 896 |
| SOLDE BASE ORDONNANCEMENT (dons inclus) | - 1 663 | - 4 357 | - 6 544 | - 5 679 |
| ARRIÉRÉS | 1 965 | 1 743 | 969 | 2 226 |
| Sur dette extérieure | 551 | 916 | 822 | 1 001 |
| Sur dette Intérieure | 1 413 | 827 | 87 | 1 225 |
| AUTRES | 395 | 0 | 0 | 0 |
| SOLDE (BASE CAISSE) | 301 | - 2 614 | - 5 575 | - 3 453 |
| FINANCEMENT | - 302 | 2 614 | 5 575 | 3 453 |
| Extérieur (net) | 108 | 4 603 | 6 189 | 3 333 |
| Tirages | 940 | 5 321 | 7 036 | 4 153 |
| Amortissement | - 3 765 | - 2 240 | - 1 603 | - 1 638 |
| Financement exceptionnel | 0 | 285 | 0 | 0 |
| Arriérés en principal | 2 933 | 1 237 | 755 | 818 |
| Intérieur (net) | - 410 | - 1 989 | - 613 | 120 |
| Écart de financement | - 1 | 0 | 0 | 0 |
| PIB (au prix du marché) | 108 800 | 121 000 | 129 000 | 140 900 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales | 14,3 | 18,4 | 20,9 | 18,1 |
| Dépenses courantes | 12,4 | 17,6 | 18,7 | 16,2 |
| Solde : | | | | |
| <i>base ordonnancement, dons inclus</i> | - 1,5 | - 3,6 | - 5,1 | - 4,0 |
| <i>base caisse</i> | 0,3 | - 2,2 | - 4,3 | - 2,5 |

Source : FMI

(1) = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(a) Estimations

Depuis le deuxième trimestre de 1998, le tableau des opérations de l'État comorien n'enregistre plus les flux à destination ou en provenance d'Anjouan. Le TOFE ci-dessus présente pour 2001, 2002 et 2003 des estimations de chiffres consolidés, sur la base de comptes publics qui restent décentralisés.

Les dépenses courantes ont diminué de 5,8 % en 2003, si bien qu'elles ne représentent plus que 16,2 % du PIB (contre 18,7 % en 2002). En revanche, la masse salariale a progressé de 7,4 %, en lien avec les avancements accordés à certains fonctionnaires et aux recrutements de fin d'année. Ainsi, ce poste absorbe 37 % des dépenses en 2003, une proportion en nette hausse par rapport à 2002 (+ 32 %). Le poste « autres biens et services » s'est replié de 24 % : il représente ainsi 17 % du total des dépenses, contre 21 % en 2002, année durant laquelle le processus de réconciliation nationale, en particulier l'organisation des élections présidentielles, avait provoqué un gonflement de ces dépenses.

La mise en œuvre du programme de privatisation est peu satisfaisante. Les objectifs annoncés depuis plusieurs années – privatisation de la Société Nationale des Postes et des Télécommunications (SNPT) ainsi que des entreprises de distribution des produits pétroliers (Société Comorienne des Hydrocarbures) et de manutention portuaire (Socopotram) – n'ont toujours pas été atteints. De plus, Vivendi, qui avait repris la Comorienne de l'Eau et de l'Électricité en 1998, s'est finalement retiré dans des conditions houleuses. Malgré la mise en place d'un financement de plus de EUR 11,7 millions dès la première année pour la rénovation du réseau et le renouvellement des groupes électrogènes, des problèmes de fonctionnement sont apparus et, en décembre 2001, le gouvernement a mis fin unilatéralement au contrat. L'Union a alors repris la gestion de cette société.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit commercial s'est accru de 6,3 % en 2003, à FC 15,6 millions soit 17,4 % du PIB, un niveau stable par rapport à 2002. Le taux de couverture des importations par les exportations est en légère hausse, de 40,6 % en 2002 à 42,8 % en 2003.

Les trois cultures de rente représentent 97 % des exportations comoriennes. La forte hausse des prix de la vanille a entraîné une augmentation de la valeur des exportations de 39 %, en dépit de la baisse du volume de 26 %. Les exportations de girofle ont baissé en valeur, du fait de la chute des cours mondiaux. Les transactions s'effectuant en dollars, la baisse de cette monnaie face à l'euro a diminué la contre-valeur en FC du cours des produits exportés et a donc eu un impact négatif sur les recettes d'exportations. Au total, celles-ci ont tout de même augmenté de 16 % en valeur. Les principaux produits importés sont les produits pétroliers (FC 5,9 milliards), les produits alimentaires hormis le riz (FC 5,2 milliards), les véhicules et pièces détachées (FC 3,8 milliards), et le riz (FC 2,8 milliards). Les importations ont progressé de 10 % en valeur et de 8 % en volume, en raison de la hausse de la valeur des importations de produits pétroliers (+ 6,0 %), de véhicules et pièces détachées (+ 46 %), et de viande et poisson (+ 28 %), et malgré la baisse du montant des importations de riz (– 16 %).

En ce qui concerne les flux financiers, le solde des transactions courantes est devenu déficitaire en 2003 (FC – 3,7 millions), alors qu'un excédent était constaté en 2002 (FC 1,4 millions) et en 2001 (FC 9,9 millions). Le déficit de la balance commerciale (FC – 15,6 milliards en 2003) est en large partie financé par les séjours des non-résidents et les versements de la communauté comorienne résidant à l'étranger, ventilés sur les lignes « solde des voyages » (FC + 6,2 milliards) et « transferts privés » (FC + 9,2 milliards). Ces deux postes se sont cependant fortement contractés en 2003 par rapport au sommet atteint en 2001 (respectivement FC + 8,4 milliards et FC + 16,7 milliards pour ces postes). De plus, les coûts de fret et d'assurance, liés aux échanges commerciaux, pèsent lourdement sur la balance des paiements, car peu d'opérateurs comoriens sont en mesure d'offrir ces services.

| Balance des paiements des Comores | | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | <i>(millions de francs comoriens)</i> | | | |
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 (p) |
| TRANSACTIONS COURANTES | - 660 | 9 877 | 1 350 | - 3 725 |
| Balance commerciale | - 14 288 | - 18 632 | - 17 407 | - 18 616 |
| Exportations FOB, dont : | 6 309 | 9 144 | 10 057 | 11 695 |
| <i>Vanille</i> | 3 098 | 5 400 | 6 600 | 9 130 |
| <i>Girofle</i> | 2 012 | 2 433 | 2 112 | 1 563 |
| <i>Ylang-ylang</i> | 887 | 999 | 1 033 | 664 |
| <i>Autres essences</i> | 54 | 54 | 54 | 134 |
| <i>Autres produits</i> | 258 | 258 | 258 | 204 |
| Importations FOB, dont : | 23 053 | 27 776 | 27 464 | 30 311 |
| <i>Produits pétroliers</i> | 4 592 | 4 251 | 5 610 | 5 949 |
| <i>Riz</i> | 2 831 | 3 138 | 3 417 | 2 866 |
| <i>Véhicules, pièces détachées</i> | 2 501 | 4 320 | 2 605 | 3 790 |
| <i>Viande, poisson</i> | 1 707 | 2 214 | 2 191 | 2 807 |
| <i>Fer, Fonte, Acier</i> | 630 | 565 | 1 092 | 1 172 |
| <i>Ciment</i> | 1 292 | 1 375 | 1 081 | 1 563 |
| <i>Autres produits</i> | 9 469 | 11 913 | 11 468 | 12 164 |
| Balance des services | 2 299 | 2 536 | - 1 537 | - 1 881 |
| Frêt et assurance | - 5 364 | - 5 833 | - 6 317 | - 6 972 |
| Voyages | 7 723 | 8 430 | 5 685 | 6 237 |
| Transports | - 60 | - 61 | - 905 | - 1 146 |
| Balance des revenus | 12 148 | 22 079 | 16 250 | 13 475 |
| Revenus des investissements | 129 | - 52 | - 280 | - 1 164 |
| Transferts unilatéraux | 12 019 | 22 131 | 16 530 | 14 639 |
| <i>Privés</i> | 8 340 | 16 734 | 10 555 | 9 212 |
| <i>Publics</i> | 3 679 | 5 397 | 5 975 | 5 428 |
| Autres biens, services et revenus | - 819 | 1 352 | 1 322 | 292 |
| COMPTE DE CAPITAL | 492 | - 1 842 | 1 306 | 1 262 |
| Investissements directs | 50 | 630 | 225 | 438 |
| Capitaux à moyen et long terme | - 1 861 | - 376 | 534 | 150 |
| Capitaux à court terme | 2 303 | - 2 096 | 547 | 674 |
| ERREURS ET OMISSIONS | 1 712 | 891 | - 906 | - 749 |
| SOLDE GLOBAL | 1 544 | 8 926 | 1 750 | - 3 212 |
| FINANCEMENT | - 1 544 | - 8 926 | - 1 750 | 3 212 |
| Variation des réserves officielles (hausse : -) | - 4 876 | - 12 440 | - 3 960 | 762 |
| Variation des arriérés extérieurs | 3 332 | 3 514 | 2 210 | 2 450 |

Source : Banque centrale des Comores
(p) prévision

La dette extérieure des Comores s'élevait à USD 270,1 millions fin 2002, en augmentation de 11,2 % par rapport à 2001, ce qui représentait 89,8 % du PIB. La baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'euro ont toutefois réduit le poids relatif de la dette, comme l'indique la diminution du ratio dette sur PIB.

Les Comores ont été inscrites en 2001 sur la liste des 41 pays potentiellement éligibles à l'initiative PPT. Le point de décision, initialement prévu pour 2003, n'a pu être atteint en raison des difficultés rencontrées par les autorités dans la clarification des compétences budgétaires entre l'Union et les trois îles.

| Dettes extérieures des Comores | | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <i>(encours en millions de dollars)</i> | | | | |
| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 |
| DETTE A COURT ET LONG TERME | 228,3 | 231,7 | 242,8 | 270,1 |
| Dettes à long terme | 206,2 | 201,9 | 217,7 | 239,9 |
| Dettes publiques garanties | 206,2 | 201,9 | 217,7 | 239,9 |
| Dettes privées non garanties | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Recours aux crédits FMI | 2,2 | 1,5 | 0,8 | 0,6 |
| Dettes à court terme | 19,9 | 28,4 | 24,2 | 29,7 |
| dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme | 12,9 | 19,4 | 21,2 | 23,7 |
| <i>envers créanciers publics</i> | 12,9 | 19,4 | 21,2 | 23,7 |
| <i>envers créanciers privés</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire | | | | |
| Arriérés sur principal de dettes à long terme | 44,4 | 61,0 | 64,2 | 67,6 |
| <i>envers créanciers publics</i> | 44,4 | 61,0 | 64,2 | 67,6 |
| <i>envers créanciers privés</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Crédits à l'exportation | 4,4 | 4,1 | 3,9 | 2,5 |
| Indicateurs de dette (en pourcentage) | | | | |
| Dettes totales / exportations biens et services | 764,9 | 766,5 | 861,0 | 711,4 |
| Dettes totales / PIB | 93,9 | 109,1 | 104,8 | 89,8 |
| Service payé de la dette / exportations biens et services | 42,3 | 30,1 | 14,3 | 17,6 |
| Intérêts dette / exportations biens et services | 7,6 | 5,7 | 2,3 | 7,8 |
| Dettes multilatérales / dettes totales | 62,9 | 53,8 | 58,1 | 58,1 |
| Sources : Banque mondiale et FMI | | | | |

SYSTÈME BANCAIRE

La structure du système bancaire, constituée d'une seule banque de dépôts (la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores, filiale du groupe BNP-Paribas), n'a pas varié en 2003. Cependant, la croissance de son activité s'est ralentie : le total de bilan n'a progressé que de 1 % en 2003, contre 13 % l'année précédente. L'encours de crédit de la BIC-C a augmenté de 18 %, passant de FC 8,1 milliards fin 2002 à FC 9,5 milliards fin 2003. Dans le même temps, les dépôts de la clientèle se sont en revanche légèrement contractés, de FC 19,3 milliards à FC 18,5 milliards, soit une baisse de 4 %.

La Banque de Développement des Comores (BDC) a vu sa situation de trésorerie reculer légèrement, de FC 1 milliard à FC 998 millions. Le Conseil d'Administration de la BCC a autorisé le 9 janvier 2004 la reprise provisoire de ses activités de crédit, interrompues depuis l'automne 1998 en raison d'une dégradation marquée de la trésorerie et de la qualité des créances.

Les activités financières de la Poste comprennent, en sus de la Caisse d'Épargne Postale (CNE), un service des chèques postaux (CCP) créé par ordonnance du chef de l'État en avril 2004. Ces deux services sont intégrés à la nouvelle Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), issue en mars 2004 de la scission de la Société Nationale des Postes et Télécommunications (SNPT) en deux pôles, l'un gérant les services financiers et postaux et l'autre la téléphonie. En 2003, les dépôts de la clientèle de la CNE ont augmenté de 50 %, de FC 1,2 milliards fin 2002 à FC 1,8 milliards fin 2003, du fait de la domiciliation des salaires des fonctionnaires et agents de la SNPT. Les crédits ont également augmenté de quelque 50 %, de FC 632 millions à FC 1 milliard, grâce au financement de l'activité téléphone portable.

À côté des établissements traditionnels, des réseaux des institutions financières décentralisées (IFD) se sont développés, offrant des services bancaires de proximité à l'usage des populations rurales. Il s'agit de l'Union des MECK (Mutuelles d'épargne et de crédit Komores) et des trois Unions des SANDUK. Ces réseaux enregistrent une forte croissance de leurs activités, marquée par la hausse des encours de dépôts (+ 38 % entre fin 2002 et fin 2003), des encours de crédits (+ 43 %) et du nombre d'adhérents (+ 30 %). L'ampleur acquise par ces réseaux remet cependant en question leur mode de gestion, en exigeant notamment une surveillance accrue. Aussi, la réglementation des activités des IFD a-t-elle fait l'objet d'un décret en juillet 2004. D'autre part, les MECK ont adopté des statuts et un règlement intérieur en août 2003 et, l'assistance technique du FIDA auprès de ces IFD étant arrivée à son terme en juin 2004, la reprise de ce rôle par l'AFD est envisagée.

PERSPECTIVES

La situation économique ne devrait pas connaître d'amélioration notable en 2004. En effet, les problèmes structurels de l'économie comorienne demeurent : absence de base industrielle, exigüité du territoire, faible diversification agricole, dépendance vis-à-vis des cultures de rente. De plus, l'enclavement du pays à l'étranger ne permet pas d'espérer une amélioration prochaine des perspectives touristiques. Au second trimestre 2004, les services du FMI prévoient une croissance du PIB réel limitée à 1,8 % pour l'ensemble de l'année 2004. L'inflation s'élèverait à 3,5 %.

Les perspectives politiques sont plus satisfaisantes. L'accord politique du 20 décembre 2003 a en effet ouvert la voie à une résolution, sur la base du dispositif transitoire ainsi mis en place, de l'épineux conflit sur la répartition des compétences budgétaires entre les îles et l'Union. Les institutions de Bretton Woods insistent particulièrement sur la nécessité d'établir un budget fiable sur base consolidée, incluant les trois îles, et d'allouer les ressources de manière stricte entre les différents niveaux d'autorité. La clé de répartition des ressources fiscales (32,5 % pour la Grande-Comore, 30,5 % pour Anjouan, 28 % pour l'Union et 9 % pour Mohéli) avait été acceptée dès la conférence inter-comorienne de Paris (21-23 mai 2003), mais doit encore être appliquée.

La situation des finances publiques est fragilisée par les déficiences de l'administration fiscale et l'importance de la masse salariale. Une réforme s'impose, dans le sens d'une amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale, qui passe en particulier par une réorganisation du service des douanes. La réduction de la masse salariale de l'Union passe par la décentralisation de la fonction publique, processus dont les conditions doivent encore être définies. En 2004, les autorités comptent se concentrer sur les dépenses prioritaires, en espérant dégager un excédent primaire qui serait affecté au paiement du service de la dette.

La priorité du gouvernement comorien en 2004 sera donc de définir les modalités relatives à l'autonomie des îles, au partage budgétaire, aux compétences en matière de dépenses, et à la décentralisation de la fonction publique. Les efforts gouvernementaux pour accroître les transferts financiers en provenance de la diaspora comorienne pourraient permettre une stabilisation du déficit de la balance courante.

La normalisation des relations avec les bailleurs de fonds internationaux devrait faciliter le processus de réforme. A la suite de deux missions du FMI en janvier et mai 2004, la bonne application de l'Accord de transition pourrait conduire à la reprise du programme suivi par les services (SMP) initié en 2001 afin d'aboutir, au terme d'une période d'observation et sur la base de performances satisfaisantes, à l'établissement d'une FRPC.